



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Demande de VŒU PRIORISE

SI/CIT/SL

Entrée en 2nde GT

A remettre au principal du collège et à transmettre au lycée Paul Mathou

avant le 22 mai 2023 impérativement

NOTE AUX FAMILLES

L'académie de Toulouse œuvre à renforcer une orientation éclairée et choisie en voie technologique.

Les séries de baccalauréats technologiques **STI2D et STL** restent méconnus. Ils offrent cependant de nombreuses perspectives de poursuites d'études et d'insertion. Ainsi, pour favoriser la découverte de ces deux séries dès la classe de 2nde GT, il est possible de déroger, dans certains établissements de l'académie, au lycée de secteur en choisissant une des options suivantes :

- **Sciences de l'Ingénieur**
- **Création et Innovation Technologiques**
- **Sciences et Laboratoire**

A noter :

la demande de vœux priorités ne peut être faite qu'à la condition que ces options ne soient pas présentes dans le lycée de secteur.

En effectuant cette candidature de vœu priorisé, vous vous engagez en cas d'affectation, à suivre l'option demandée durant toute l'année de 2nde GT. Ces vœux ne concernent pas les élèves de secteur qui pourront s'inscrire dans les différentes options lors de l'inscription ou à la rentrée scolaire.



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Demande de Vœu PRIORISE

SI/CIT/SL

Entrée en 2nde GT

A remettre au principal du collège et à transmettre au lycée Paul Mathou

avant le 22 mai 2023 impérativement

NOM PRENOM NE(E) le /..... /.....

Adresse de l'élève :

Code Postal : Commune :

COLLEGE FREQUENTE :

LYCEE DE SECTEUR :

LYCEE DEMANDE :

Motif de la demande	A renseigner impérativement
<p>6. <input type="checkbox"/> Elève devant suivre un parcours scolaire particulier</p>	<p><input type="checkbox"/> <u>Option et établissement demandés :</u></p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Demande motivée :</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Bulletins scolaires (1^{er} et 2^{ème} trimestre)</u></p>

Une suite favorable donnée à cette demande n'entraîne pas la prise en charge de la gratuité de transport scolaire, veuillez-vous renseigner au préalable.

TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU HORS DELAI NE SERA PAS TRAITE

A, le 2023

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :